

COMPTE RENDU

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MOBILITES

CAMPUS 4 – 16/06/2023

Dernière mise à jour du document : 19/07/2023

Présents : Kévin Billaud, Ameylie Bourasseau, Marie Brohier, Fany Crance, Noëlle Gambey, Magali Malherbe

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'université de Caen Normandie élabore actuellement un plan de mobilité regroupant tous les campus. Initialement établi uniquement pour les déplacements des personnels, l'université de Caen Normandie a souhaité intégrer également les déplacements des étudiants. L'objectif principal du plan de mobilité est de réduire l'usage de la voiture individuelle, tout en prenant en compte les différentes contraintes personnelles ou liées à l'environnement de travail/d'étude.

Le projet est piloté par Campus 30, la mission développement durable de l'université. Le plan de mobilité doit être composé d'un état des lieux et d'un plan d'actions chiffré. Pour établir l'état des lieux, l'université s'est basée sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la candidature au Label DD&RS, ainsi que sur les travaux réalisés par les étudiants. Ces informations ont été complétées par les résultats d'une enquête sur les habitudes de déplacements à destination des personnels et des étudiants, et diffusée entre le 27 mars et le 8 mai.

L'université a souhaité co-construire le plan d'actions avec les usagers des campus : les étudiants et les personnels. Ainsi, des groupes de travail ont été organisés dans chaque campus, caennais et distants, soit un total de 13 groupes de travail. Conscients de l'absence des étudiants durant cette période de l'année, il est prévu de diffuser une concertation en ligne, durant le mois d'octobre, afin de donner la parole aux personnes n'ayant pu se libérer durant les groupes de travail.

Ce plan de mobilité doit être transmis à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) concernée. Les résultats obtenus et les actions à mettre en place seront transmis à Caen-la-Mer.

TEMPS D'ECHANGES

LA VOITURE

La particularité du campus 4 réside dans le fait que les étudiants sont en grande partie en alternance, et viennent sur le campus de manière ponctuelle. Généralement, ils n'habitent pas à Caen et donc prennent leur voiture pour se rendre sur le campus.

Les parkings du campus 4 ne sont donc pas adaptés à une si grande demande, ce qui oblige les conducteurs à garer leur véhicule sur le trottoir (notamment au 3 rue Claude Bloch).

Pour pallier à cette problématique, l'idée serait de communiquer sur la position des parking relais afin d'inciter les conducteurs à faire leurs derniers kilomètres avec des modes de déplacements durables.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

→ Certaines lignes de bus sont supprimées durant les vacances scolaires alors qu'il y a encore des actifs qui les prennent. La communication ne parvient pas forcément à tous les usagers, ce qui fait que certains se retrouvent sans bus le matin et préfèrent donc utiliser leur voiture.

- Augmentation de la fréquence de passage du T2 : le temps d'attente passe à 8 minutes entre deux tramways, dès septembre 2023
- Une nouvelle ligne de tramway sera construite en 2028.

LA PRATIQUE DU VELO

Vélos de location ou de prêt

Caen-la-Mer propose des prêts longues durées et des vélos en libre-service :

- La flotte de vélos sera renouvelée avec la future délégation publique et tous les vélos en libre-service seront électriques

Il y a plus de 10 ans, des vélos ont été achetés à l'IAE dans le but de les prêter ponctuellement aux personnels. Aujourd'hui, ces vélos ne sont plus utilisés, mais un enseignant encadre des étudiants dans le but d'électrifier ces vélos.

Les espaces de stationnements

Plusieurs remarques ont été faites concernant les espaces de stationnement présents sur le campus :

- Le râtelier présent sur le parking du bâtiment 19 est très peu utilisé car :
 - Il n'est pas adapté et ne permet d'attacher que la roue ;
 - Il n'est pas possible de jeter un coup d'œil. L'idéal serait de le déplacer de l'autre côté du muret.



Concernant les vols de vélos :

- Il existe deux types de vols de vélos : les opportunistes (= personnes qui viennent avec une cisaille ou autre, de manière ponctuelle, sans forcément avoir une organisation) et les professionnels (= personnes qui viennent avec le matériel nécessaire pour voler en masse, les vols sont souvent prémédités).
- Pour lutter contre les vols opportunistes : avoir un bon antivol et accrocher son vélo par le cadre.

Aménagements et équipements

La mise à disposition de vestiaires et de douches intéresse les participants. Le minimum serait d'avoir un vestiaire car l'installation de douches semble complexe.

L'installation de casiers serait également un projet à développer. L'idée serait de combiner les casiers simples avec des casiers permettant de ranger des valises.

LA MARCHÉ A PIED

- Certains personnels pratiquent la course à pied le midi.

→ L'idéal serait de mutualiser les trajets à pied, le midi par exemple.

AUTRES INFORMATIONS

L'IAE organise une journée RSE en novembre 2023 et a invité plusieurs partenaires : Les Déraillleurs, la Croix Rouge, BinHappy, ...